



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

collèges

Question écrite n° 91424

Texte de la question

M. Martial Saddier attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les inquiétudes exprimées par les enseignants des classes de défense et de sécurité globales (CDSG). Ces derniers craignent, en effet, que dans le cadre de la réforme du collège, la pérennité de ces classes ne soient remises en cause. Actuellement, 15 CDSG existent et permettent un partenariat entre une unité militaire et une classe de collège. Elles constituent un support permettant de donner plus sens à l'enseignement et facilitent l'apprentissage des élèves en les motivant. Les enseignants souhaitent vivement que les spécificités de ces classes soient préservées et qu'elles ne se confondent pas avec les enseignements pratiques interdisciplinaires. Ils proposent également que les CDSG obtiennent le statut d'enseignement de complément au même titre que la discipline « langues et cultures de l'Antiquité ». Afin de rassurer ces enseignants, il souhaite connaître les intentions du Gouvernement quant au devenir des CDSG.

Données clés

Auteur : [M. Martial Saddier](#)

Circonscription : Haute-Savoie (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 91424

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er décembre 2015](#), page 9499

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)